

Image not found or type unknown



Regroupement familial de l'aide auprès des personnes

Par **palaikawo**, le **25/12/2012 à 19:44**

voilà je suis de nationalité algérienne j'ai aidé à scolariser en France de 1989 à 1994 je suis une mère célibataire ; j'entre en France et j'ai deux demi-frères ; sœur maternelle de nationalité française (svp est-ce que j'ai le droit de pouvoir d'acquiescer la nationalité française. merci.

Par **amajuris**, le **25/12/2012 à 22:25**

bonjour, même si vous avez des membres de votre famille ayant obtenu la nationalité française ne vous servira à rien. vous devez répondre aux conditions exigées pour être naturalisé. ncdt

Par **palaikawo**, le **27/12/2012 à 20:09**

bonjour quelle sont les conditions exigées svp merci pour votre réponse.

Par **amajuris**, le **27/12/2012 à 20:13**

bonjour, envoi ce lien : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2213.xhtml> ncdt